



1 AN BP JEPS ASEC

JEUNESSE, ÉDUCATION POPULAIRE ET SPORT

SPÉCIALITÉ ANIMATEUR

mention animation socio-éducative ou culturelle



EN ALTERNANCE

EN PRÉSENTIEL

DIPLÔMANT

NIVEAU
4

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BP JEPS - Animation Socio-Éducative ou Culturelle permet d'intervenir dans des structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou privé (associations, ...), auprès de personnes de tous les âges en animant des activités socio-éducatives, techniques et culturelles.

- > Encadrer tout public en tout lieu et toute structure
- > Mettre en oeuvre un projet d'animation
- > Valoriser les projets, développer sa communication
- > Conduire une action d'animation dans les champs socio-éducatif et culturel
- > Favoriser le vivre-ensemble auprès de tous les publics de sa structure
- > Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre des activités d'animations



MAJ - 22/11/2025

MÉTIERS VISÉS

- > Animateur de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents
- > Animations d'activités culturelles ou ludiques
- > Animateur territorial

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS

Notre établissement est engagé dans une démarche d'accueil des alternants en situation de handicap (accessibilité : adaptation possible de la formation ...)



APPRENTISSAGE
jusqu'à 29 ans*

CONTRAT PRO
> Sans limite d'âge



- > Être titulaire du PSC1 ou SST
- > Justifier d'une expérience d'animateur auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200H ou du BAFA



La signature
d'un **contrat
d'apprentissage**
ou un **contrat de
professionnalisation**



* PAS DE LIMITÉ D'ÂGE POUR : Les personnes reconnues travailleur handicapé, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise (sous certaines conditions).

OBTENTION DU DIPLÔME



- > Validation de 4 Blocs de compétences, par des évaluations en situations professionnelles
- > Évaluations pratiques, écrites et oraux d'explicitation

POURSUITE D'ÉTUDES

- > Autres spécialisations de BP JEPS
- DEJEPS (diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport)

LE CONTRAT D'ALTERNANCE



EN CHOISISANT L'ALTERNANCE, VOUS DEVENEZ SALARIÉ D'UNE ENTREPRISE.

Vous devez signer un contrat d'alternance avec une structure d'activités sportives

> Nous pouvons vous aider dans vos recherches <

CONTENU DE LA FORMATION

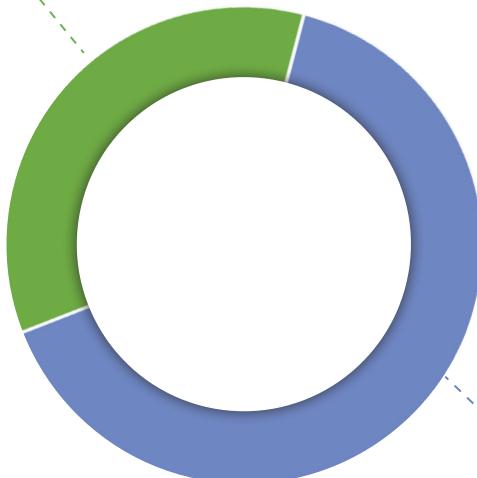
> Méthodes mobilisées au Centre de Formation : Cours pratiques / théoriques et plateau technique.

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

35%

- Connaissance des différents types de public
- Connaissance des différents milieux d'intervention
- Conception de programmes d'activités
- Mise en œuvre d'un projet d'animation
- Évaluation, prévention des risques liés à la pratique
- Gestion de groupe
- Règlementation des ACM*

*Accueil Collectif de Mineurs



ENTREPRISE
65%

ORGANISATION DE LA FORMATION

DURÉE * DE LA FORMATION	DÉBUT * DE LA FORMATION	RYTHME * DE L'ALTERNANCE	LIEU DE LA FORMATION
1 AN	SEPTEMBRE	35h / semaine	SITE DE LAVACANT 32550 PAVIE
AU CENTRE ENTREPRISE	HEURES SEMAINES	lun. mar. mer. jeu. ven. sam. dim. Au centre En entreprise (congés variables)	+ 1 semaine complète au centre durant l'année
600 17	1045 30		

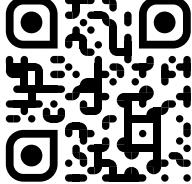
* Individualisation possible selon profil

** Durée minimale estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation > Variable selon date de rentrée

RÉMUNÉRATION & FINANCEMENT

POUR PLUS D'INFOS* > RÉMUNÉRATION DE L'ALTERNANT SCANNEZ-MOI

Selon la grille de salaire (cutt.ly/remun)



> FINANCEMENT DE LA FORMATION
Prise en charge par les OPCO pour les entreprises du secteur privé (pour les employeurs publics, nous contacter).

> FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun

* Toutes les informations à retrouver sur cutt.ly/remun

RÉUSSITE / INSERTION

APPRENTISSAGE *

FORMATION CONTINUE **

XX%	TAUX DE RÉUSSITE	XX%
XX%	TAUX DE RUPTURE	XX%
XX%	TAUX DE SATISFACTION (2022-2024)	XX%



* Indicateurs à retrouver sur www.inserjeunes.education.gouv.fr

> Calculs réalisés sur le total de trois années scolaires 2026/2027/2028

** Indicateurs indisponibles > Nouvelle formation 2026

CONTACTS

Agnès Val - Coordonnateur
Julie Gourdet - Chargée de développement
Laura Moller - Référente handicap

05 62 61 52 25

cfa.gers@educagri.fr